



Nouveauté 2020 : Collecte des pneus en Déchetterie

Face à l'augmentation constante de la vente de pneus sur internet, et à l'absence de filières pour les particuliers, le SICED a souhaité rendre un meilleur service à l'utilisateur en mettant en place une collecte des pneumatiques dans l'ensemble de ses six déchetteries. Cette nouvelle filière qui entrera en vigueur durant l'année 2020 permettra de prévenir l'abandon des pneus dans la nature tout en favorisant le recyclage de ces derniers.

Les conditions de collecte:

- Seuls sont acceptés les pneus de véhicules légers (<3.5t) ou deux roues, déjantés, provenant des particuliers (hors professionnels);
- Les pneus remplis d'eau ou souillés (terre, béton...) ne sont pas acceptés;

**Dépôt gratuit dans la limite de
4 pneus / usager / apport**



Que deviennent les pneus ?

15 % sont réutilisés (rechapage = ajout de caoutchouc)

41 % sont recyclés (pistes d'athlétisme, isolant...)

44% sont valorisés énergétiquement sous forme de combustible

HORAIRES DECHETTERIES

ST GERMAIN DU PLAIN	Lundi et Samedi	Mercredi	Vendredi
De novembre à février	9H-12H / 14H -17H	13H30 - 17H	14H-17H
De mars à octobre	8H-12H / 14H -18H	13H30 - 18H	14H-18H

OUROUX SUR SAONE	Lundi et Samedi	Mercredi	Vendredi
De novembre à février	9H-12H / 14H -17H	9H - 12H	9H - 12H
De mars à octobre	8H-12H / 14H - 18H	8H - 12H	8H - 12H

ST GERMAIN DU BOIS	Lundi et Samedi	Mardi	Mercredi
De novembre à février	9H-12H / 14H -17H	14H - 17H	13H30 - 17H
De mars à octobre	8H-12H / 14H - 18H	14H - 18H	13H30 - 18H

ST MARTIN EN BRESSE	Lundi et Samedi	Mercredi	Vendredi
De novembre à février	9H-12H / 14H -17H	13H30 - 17H	9H - 12H
De mars à octobre	8H-12H / 14H - 18H	13H30 - 18H	8H - 12H

PIERRE DE BRESSE	Lundi et Samedi	Mardi	Mercredi
De novembre à février	9H-12H / 14H-17H	9H - 12H	13H30 - 17H
De mars à octobre	8H-12H / 14H -18H	8H - 12H	13H30 - 18H

DAMPIERRE EN BRESSE	Lundi et Samedi	Mercredi
De novembre à février	9H-12H / 14H-17H	13H30 - 17H
De mars à octobre	8H-12H / 14H - 18H	13H30 - 18H



Offrez une 2ème vie à vos TEXTILES, linges de maison et chaussures !



Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :
- vêtements, linge de maison, chaussures
groupés en sacs de 10 litres
- et les chaussures par paire
Néanmoins, ils seront valorisés



Ne déposez pas d'articles humides ou mouillés.

Où déposer ?

Sur le territoire du SICED, 13 bornes sont à votre disposition dans les 6 déchetteries et en libre accès dans les communes suivantes: Allériot, la Chapelle-St-Sauveur, Mervans, Pierre-de-Bresse, St-Etienne-en-Bresse, St-Germain-du-bois et Torpes. Pour connaître leur emplacement, n'hésitez pas à nous contacter, ou rendez-vous sur www.lafibredutri.fr.

Objectifs :

- Transformer les textiles, linges de maison et chaussures usagées en nouvelles matières et produits (chiffons, isolants, fils,...) ;
- Diminuer la consommation de ressources naturelles ;
- Créer de nouvelles activités et des emplois.

Des filières dans vos déchetteries

LA BENNE MOBILIER

Dans quelles déchetteries ?

- Ouroux-sur-Saône
- Dampierre en Bresse
- Saint Martin en Bresse
- Saint Germain du Bois
- Pierre de Bresse



ECOMobilier

TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS

Quel que soit le type :

sièges, matelas, literie, table, bureau, armoire, meubles de cuisine, de salles de bain...

Quel que soit le matériau : bois, métal, plastique...

Quel que soit l'origine : la maison, le jardin, le garage...

Quel que soit l'état : entier, démonté, cassé...

LE LOCAL RÉEMPLOI

Dans quelles déchetteries ?

- Ouroux-sur-Saône
- Dampierre en Bresse
- Saint Martin en Bresse
- Saint Germain du Bois
- Pierre de Bresse



Objectifs :

Les usagers qui le souhaitent peuvent remettre au « ressourcier » certains objets pour leur donner une deuxième vie. Ces objets seront ensuite réparés et remis en valeur puis vendus à bas coût à la recyclerie de Bresse.



Recyclerie de Branges
410 rue des industries
ZI de Branges
71 500 BRANGES
Tel : 03 85 72 26 11
Mail : branges@alcg.fr

Les dimensions de la déchetterie de Saint Germain du Plain ne nous permettent pas, pour le moment, d'installer une benne mobilier et un local réemploi.

SPANC

VOTRE SERVICE
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Vous construisez ? Vous rénovez ?



Pour tout projet de construction ou de réhabilitation de son installation, **une demande d'autorisation est à établir auprès du SPANC.** Une première visite avant travaux permet de définir, avec le propriétaire, le meilleur choix possible pour son terrain et son utilisation. (Notre service apporte des conseils sur les installations disponibles, mais le choix final de la filière revient au propriétaire.)

Dans le cadre d'un permis de construire, le courrier de validation du projet établi par le SPANC est obligatoire dans la constitution du dossier de permis.

L'obtention de la conformité est obtenue après le contrôle de l'installation avant son remblayage final.

L'entretien de votre installation: Un gage de longévité

Pour garantir un fonctionnement optimal de votre installation et pour assurer une plus grande durée de vie, un **ENTRETIEN PERIODIQUE EST A EFFECTUER.** En principe, suivant l'utilisation qui en est faite, la fréquence de vidange d'une fosse septique (ou toutes eaux) est en moyenne de 4 ans.

Exemples de dysfonctionnements survenant après un manque d'entretien des ouvrages:

- canalisations bouchées,
- débordement des regards, de la fosse,
- panne de surpresseur,
- colmatage de média filtrant (sable, média de filtre compact, de microstation).

N'hésitez pas à contacter les techniciens du service pour toutes informations sur la nature de l'entretien et la fréquence à appliquer pour votre installation.

Pour rappel, un **SERVICE D'ENTRETIEN** (vidange de fosse, microstation, nettoyage de canalisation,...) a été mis en place par le SPANC. Pour bénéficier de ce service à des **prix avantageux**, un **bon de commande** est à remplir et à retourner au SPANC. Le bon de commande est disponible sur le site du Siced Bresse Nord ou auprès des techniciens.



établissement public de l'État

*L'Agence de l'Eau:
un partenaire financier*



SERVICE DE VIDANGE

Source photo: SPANC



CONTACT:

SPANC Bresse Nord
391 Rue des Autelins - 71310 SIREY
Tél: 03 85 76 93 48
Mail: spanc.bresse.nord@orange.fr
Site: www.siced-bresse-nord.fr